

*Département de la Haute-Vienne*

**COMMUNE DE DOMPS**

***Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal***

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le onze mars deux mil vingt-deux à 20 h 30, suivant convocation en date du quatre mars deux mil vingt-deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

***Étaient présents*** : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr VERHELST Eduard

***Membres excusés ayant donné pouvoir*** : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge  
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore à Mr CHASSAGNE Yannick

***Date de convocation du Conseil Municipal*** : 4 mars 2022

***Secrétaire de séance*** : Mr BOUTY Serge

***Délibération 2022/018 en date du 11 mars 2022***

***Approbation du compte administratif du budget principal 2021***

**Il convient d'adopter le compte administratif 2021 du budget principal.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame le maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget principal.

Mr LECOMTE Jean Luc est désigné pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Madame le maire se retire de l'assemblée afin que le conseil puisse délibérer.

Le Président de séance présente, aux membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2021 du Budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

❖ Excédent de fonctionnement antérieur reporté	417 272.77 €
❖ Excédent d'investissement antérieur reporté	130 337.21 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/21**

❖ Solde d'exécution de l'exercice	74 749.70 €
❖ Solde d'exécution cumulé	205 086.91 €

**Restes à réaliser au 31/12/21**

❖ Dépenses d'investissement	0.00 €
❖ Recettes d'investissement	0.00 €
❖ Solde	0.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/21

❖ Rappel du solde d'exécution cumulé	205 086.91 €
❖ Rappel du solde des restes à réaliser	0.00 €
Total	205 086.91 €

Besoin de financement à couvrir en priorité 0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter

❖ Résultat de l'exercice	66 173.28 €
❖ Résultat antérieur	417 272.77 €

**Total à affecter** 483 446.05 €

**A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- D'adopter le Compte Administratif 2021 du budget principal
- D'arrêter les résultats définitifs tels que définis ci-dessus
- D'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :  
Reste en résultat de fonctionnement reporté au budget 2022 (ligne 002) : 483 446.05 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 16 mars 2022

